

# L'ANEM participe à l'assemblée plénière de l'ADEM 64

Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées et présidente de l'ANEM, a participé à l'assemblée plénière de l'Association départementale des élus de la montagne des Pyrénées-Atlantiques (ADEM 64) présidée par Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques, aux côtés du sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, Christophe Pecate, le samedi 12 décembre à Lannes-en-Barétous, devant environ 80 élus, dont beaucoup de nouveaux maires.

Tour à tour, ont été évoqués les financements de l'État et de l'Union européenne, la PAC, le contrat de plan État-Région...

Jeanine DUBIE a d'abord indiqué qu'elle avait été portée à la présidence de l'ANEM le 16 octobre dernier lors du 36<sup>e</sup> Congrès à Corte, avec à ses côtés la nouvelle secrétaire générale de l'Association, Pascale Boyer (députée des Hautes-Alpes), et Jean-Pierre Vigier (député de la Haute-Loire), nouveau vice-président. Elle a ensuite annoncé la prochaine réunion du nouveau Comité directeur élu le même jour : Covid 19 oblige, celle-ci aura lieu par visioconférence le 21 janvier prochain. À cette occasion, seront mis en place les divers groupes de travail en faveur de l'assouplissement de l'application de la loi sur l'eau pour les cours d'eau à caractère torrentiel, l'agriculture et la collecte du lait, la forêt, les prédateurs...

En rappelant les divers points importants du plan de soutien aux stations de ski victimes de la fermeture des remontées mécaniques présenté par le Premier ministre la veille (voir article suivant), Jeanine Dubié a également souligné que l'ANEM se bat pour que le plan de relance comprenne les mesures nécessaires en faveur des communes thermales.